

FICHE DE DONNEES DE SECURITE THIAMINE

Version : FR/29-02-16/E

page : 1/4

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit : Thiamine Hydrochloride

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Emploi industriel / Additif alimentaire / Emploi professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur la société : Institut Œnologique de Champagne
Z.I. de Mardeuil – Allée de Cumières – BP 25
51201 EPERNAY Cedex
FRANCE
Tel: + 33 (0) 3.26.51.96.00.
Fax: + 33 (0) 3.26.51.02.20.
fds@ioc.eu.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de l'organisme officiel : 01.45.42.59.59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Substance non concernée

2.3. Autres dangers

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Nom générique : Chlorhydrate de Thiamine

Caractérisation : forme hydrosoluble de la vitamine B1

Nom chimique : 3-[(4-Amino-2-méthyl-5-pyrimidinyl)-méthyl]-5-(2-hydroxy-éthyl)-4-méthylthiazolium chlorure hydrochloride

Synonymes : Thiamine chloride hydrochloride / Vitamine B1 hydrochloride

N° CAS : 67-03-8

N° EINECS : 200 641 8

N° Ro : Ro 01-3322/000

Formule empirique : C₁₂H₁₇ClN₄OS·HCl

Masse molaire : 337,28 g/mol.

3.2. Mélanges

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau pendant 10 minutes. Maintenir les yeux ouverts pendant le rinçage. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés et nettoyer la peau touchée avec beaucoup d'eau et du savon. Ne pas utiliser de solvants. Consulter un médecin.

Inhalation : Sortir à l'air libre la personne contaminée et lui faire garder son calme

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus immédiats et traitements

Inhalation : Donnée non disponible

Ingestion : Donnée non disponible

Absorption par la peau : Donnée non disponible

Contact oculaire : Donnée non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Donnée non disponible.

SECTION 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Conseillés : Eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation possible de gaz de combustion toxiques et corrosifs. (ammoniac, gaz chlorhydrique, gaz cyanhydrique, oxydes de soufre, oxyde d'azote). Envisager un risque d'explosion due à la poussière.

5.3. Conseils aux pompiers

Rabattre les gaz, vapeurs, brouillards par jet d'eau pulvérisée

SECTION 6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection respiratoire : masques

Protection des mains : gants de protection

FICHE DE DONNEES DE SECURITE THIAMINE

Version : FR/29-02-16/E

page : 2/4

Protection des yeux : lunettes de sécurité

Protection de la peau : port de vêtement de travail approprié.

6.2. Précaution pour la protection de l'environnement

Donnée non disponible

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit renversé dans des récipients fermés. Les résidus doivent être éliminés avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour l'équipement de protection personnel

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention

Mesures d'ordre technique : Travail en circuit fermé, si possible par inertie. (avec l'azote, par exemple).

Aspiration sur le site indispensable

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Eviter la formation de poussières; considérer le risque d'explosion dû aux poussières

Matériaux adaptés : - Verre, émail, polyéthylène

Matériaux inadaptés : - Métaux

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : A l'abri de la lumière Stocker au sec. Température ambiante.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Matériaux de conditionnement : Hermétiquement clos ; matériaux: verre, émail, matière plastique. Ne pas utiliser de récipient métallique.

SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeur seuil de l'air : - IOEL : 3 mg/m³

Analytique : échantillonnage sur filtre ne fibre de verre et détermination par gravimétrie ou méthode chimique.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : masques

Protection des mains : gants de protection

Protection des yeux : lunettes de sécurité

Protection de la peau : port de vêtement de travail approprié

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : poudre cristalline

Odeur : faible caractéristique de levure, de viande ou de noisettes, avec un goût amer

Seuil olfactif : donnée non disponible

pH : donnée non disponible

Point de fusion/ point de congélation : 275 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : donnée non disponible

Point éclair : donnée non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Inflammabilité : donnée non disponible

Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : donnée non disponible

Pression de vapeur : donné non disponible

Densité de vapeur : donnée non disponible

Solubilités :

1000000 mg/L eau.

56000 mg/L glycérine

10000 mg/L éthanol 95 %

3000 mg/L éthanol absolu

soluble, méthanol

soluble, propylèneglycol

pratiquement insoluble, diéthyl éther

pratiquement insoluble, benzène

pratiquement insoluble, hexanepratiquement insoluble, acétone

pratiquement insoluble, chloroforme 2.7 à 3.3 (1 % suspension aqueuse)

Coefficient de partage : donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : donnée non disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE THIAMINE

Version : FR/29-02-16/E

page : 3/4

Température de décomposition : donnée non disponible

Viscosité : donnée non disponible

Propriétés explosives : donnée non disponible

Propriétés comburantes : donnée non disponible

9.2. Autres informations

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Violente décomposition exothermique à l'échauffement.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter

Echauffement, humidité, lumière

10.5. Matières incompatibles

Base, agents oxydants, agents de réduction, métaux, iode, sulfures, chlorure mercurique, acide picrique, chlorure de choline, tanins

10.6. Produits de décomposition

Acide chlorhydrique

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

DL₅₀ 3710 mg/kg (voie orale, rat)

DL₅₀ 8224 mg/kg (voie orale, souris)

DL₅₀ 83 mg/kg (i.v., souris)

DL₅₀ 118 mg/kg (i.v., rat)

Effets locaux : peut irriter la peau et les muqueuses.

Sensibilisation : peut causer des éruptions cutanées allergiques après application parentérale, de rares cas de choc anaphylactoïde ont été enregistrés (homme)

Toxicité chronique : -en général pas d'effets secondaires après l'ingestion orale de fortes doses; toutefois après l'administration intraveineuse de doses excessives, des céphalées, des paralysies, des crampes et des arythmies cardiaques ont été observées (homme)

Mutagénicité : non mutagène (divers systèmes de tests in vitro)

Toxicité pour la reproduction : non tératogène, non embryotoxique (voie orale, espèces diverses)

Remarque : la vitamine B1 est tolérée en doses orales très fortes sans réactions toxiques et sans causer de changements pathologiques; une hypervitaminose en B1 n'est pas connue

concentration physiologique en plasma de la vitamine B1: 2-3 ug/L

temps de demi-élimination 10-20 jours, élimination par voie rénale

RDA (recommended daily dietary allowance) pour la vitamine B1: hommes 1,2-1,5 mg, femmes 1,0-1,2 mg

GRAS (generally recognized as safe for human consumption).

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ecotoxicité : -

Pratiquement pas toxique pour les poissons (truite arc-en-ciel)

Cl-5o(96h)> - 100 mg/L

(OCDE No. 203)

Pratiquement pas toxique pour les crustacés planctoniques (*Daphnia magna*)

CE5o(48h)> -100 mg/L

(OCDE No. 202)

Pratiquement pas toxique pour les algues (*Scenedesmus subspicatus*)

CEb5o(72h)> 100 mg/L

(OCDE No. 201)

Pratiquement pas toxique pour les microorganismes (boue activée).

12.2. Persistance et dégradabilité

Intrinsèquement facilement biodégradable 74 %, 7 jours (test de Zahn-Wellens, OCDE No. 302 B)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE THIAMINE

Version : FR/29-02-16/E

page : 4/4

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitements des déchets

Incinerer dans une installation appropriée pourvue d'un épurateur de gaz de combustion.

En ce qui concerne l'élimination, il convient de se conformer en premier lieu aux dispositions locales/nationales

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Non concerné

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Donnée non disponible

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Donnée non disponible

14.4. Groupe d'emballage

Donnée non disponible

14.5. Dangers pour l'environnement

Donnée non disponible

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Donnée non disponible

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Remarque : Pas de classification et de caractérisation d'après l'UE.

Limite d'émission (Suisse) : 50 mg/m³ pour un débit masse S 0.5 kg/h (organique, particulaire; propre classification)

Classe de risque de l'eau(Allemagne) : 1 (propre classification).

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Révision complète de mise en conformité avec le règlement (UE) N°453/2010 du 20 Mai 2010.

"Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur la réglementation tant nationale que communautaire.

Le produit ne doit être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés, sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci."